

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 31**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

---

**OBJET**

Aide départementale à l'acquisition en VEFA de 101 logements locatifs sociaux à  
Châteauneuf-les-Martigues et Septèmes-les-Vallons par la SA d'HLM Vilogia

---

**Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
04.13.31.13.32**

## **RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES**

Par délibération n° 33 du 31 mars 2017, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a reconduit son intervention de soutien au financement des opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat).

Une enveloppe de 6.500.000 € est inscrite au budget départemental, chapitre 204, dans le cadre de cette intervention.

Il vous est proposé d'examiner dans ce cadre une nouvelle demande.

## **PRESENTATION DE LA NOUVELLE DEMANDE**

La S.A d'HLM VILOGIA domiciliée 74 rue Jean Jaurès - CS 10430 - 59664 Villeneuve d'Ascq, projette l'acquisition en VEFA des projets énoncés ci-dessous :

- opération de 42 logements locatifs sociaux composés de 4 PLAI, 29 PLUS (dont 2 PLUS majorés) et 9 PLS dénommée « Tourrel » à Châteauneuf-les-Martigues pour un budget prévisionnel TTC de 6 009 404 € au titre duquel une subvention de **99 000 €** est demandée. La contrepartie réservataire du Département sur cette opération est de **3 logements**.
- Opération de 59 logements locatifs sociaux composés de 14 PLAI, 34 PLUS (dont 3 PLUS majorés) et 11 PLS dénommée « Val Fleuri » à Septèmes-les-Vallons pour un budget prévisionnel de 8 888 084 € au titre duquel une subvention de **144 000 €** est demandée. La contrepartie réservataire du Département sur cette opération est de **5 logements**.

Le détail de ces projets vous est présenté en annexes I à IV.

## **PROPOSITIONS**

Sur proposition de Madame la Déléguée au logement, et compte tenu de ce qui précède, je vous propose de :

- donner votre accord à l'octroi à la S.A d'HLM VILOGIA d'une subvention globale de 243 000 € destinée à accompagner les 2 opérations d'acquisition en VEFA de 101 logements locatifs sociaux sur les communes de Châteauneuf-les-Martigues et Septèmes-les-Vallons, associée à la réservation de huit logements sur les deux opérations ;
- m'autoriser à signer les conventions de mise en œuvre de cette aide ;
- approuver les affectations comme indiqué en annexe V du rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL